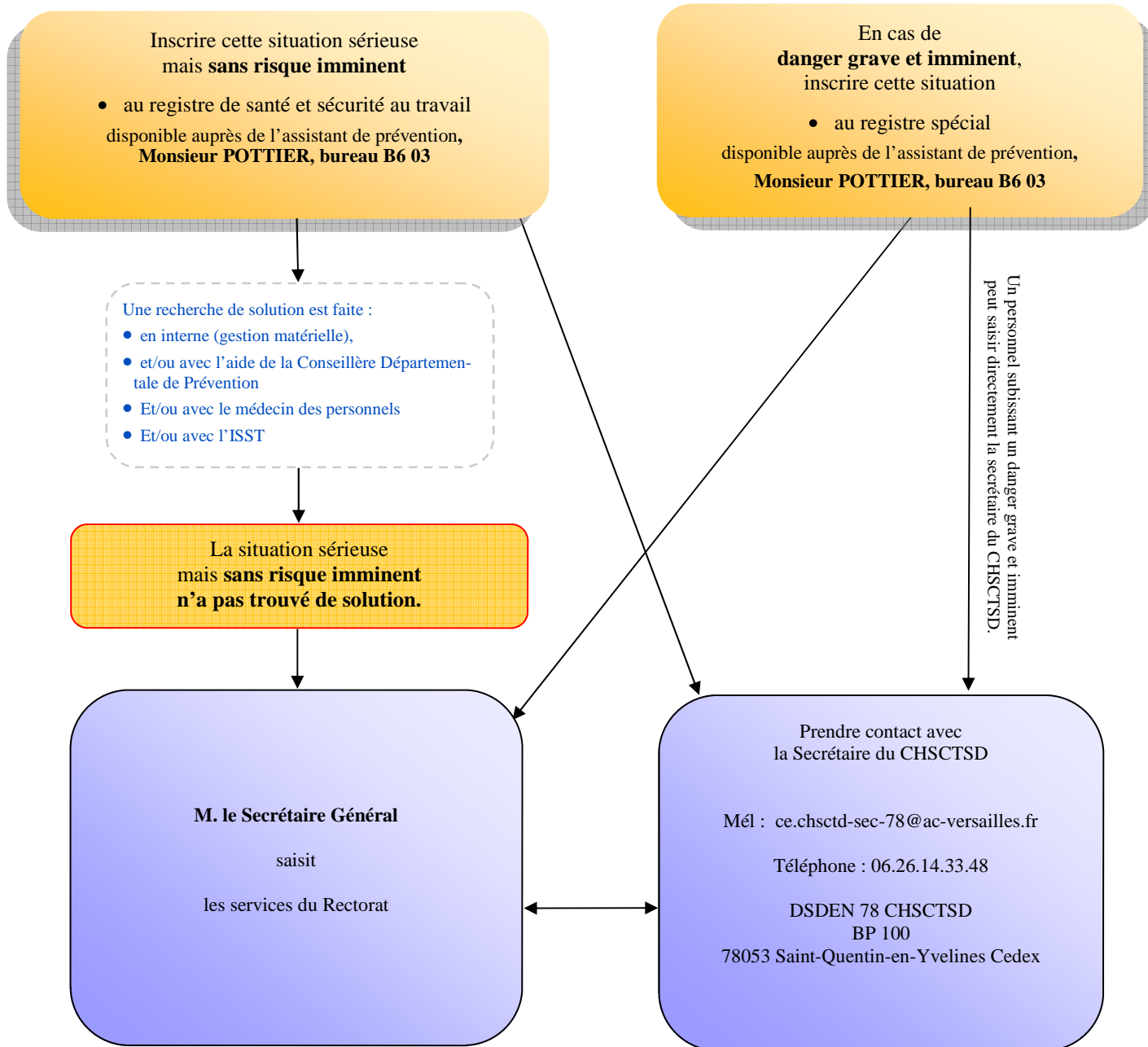


# Procédure de signalement et acteurs de l'Hygiène et la Sécurité—Conditions de travail dans les SERVICES ADMINISTRATIFS 78

Identification d'une situation potentiellement dangereuse pour un ou plusieurs personnels de la structure, en liaison avec le Secrétaire Général.



Au regard des situations, le Directeur Académique fait appel aux compétences d'experts :

ISST—Inspecteur Santé et Sécurité au Travail	N	ce.isst@ac-versailles.fr	
Conseiller de Prévention Académique	M. RODRIGUEZ	ce.conseillerprevention@ac-versailles.fr	
Médecins de Prévention des personnels	Docteur COMBES	Docteur D'HALLUIN	01.30.83.46.71
Conseillers de Prévention Départementaux	Mme NOUGAREDE-DUVIVIER	ce.ia78.acmo@ac-versailles.fr	01.39.23.61.73
	M. MALBEC	ce.ia78.acmo@ac-versailles.fr	01.39.23.61.73
Psychologue du travail	Mme LE BOT	isabelle.le-bot@ac-versailles.fr	01.30.83.49.34